



Ville de
Gournay
sur Marne

Gournay Infos

BULLETIN D'INFORMATION GOURNAY-SUR-MARNE



**GOURNAY FAIT
SA RENTRÉE !**



Après un été qui je l'espère vous aura permis de vous ressourcer, je veux tout d'abord souhaiter à nos chers bambins qui viennent tout juste d'effectuer leur rentrée, une belle année scolaire !

Vous aurez constaté le maintien des horaires décalés entre nos deux écoles afin de permettre aux familles concernées de récupérer leurs enfants plus aisément.

Le mois de septembre est aussi synonyme d'inscription au sein des associations. Qu'elles soient sportives, artistiques ou culturelles, elles seront toutes présentes au forum des associations du samedi 8 septembre de 10h à 18h à l'Espace culturel A. Vanzo et salle Marceau.

Lors de cette visite du forum, n'oubliez pas les stands des activités municipales : la Maison pour tous, le service des sports et celui de la saison culturelle.

En ce qui concerne cette dernière, nous avons fait le choix cette année de vous proposer un tarif unique exceptionnel au regard des spectacles programmés. Je vous invite donc sincèrement à venir assister au plus grand nombre, car avoir la possibilité de voir des spectacles parisiens et/ou joués dans toute la France à deux pas de chez soi à ce prix là, c'est une opportunité dont il faut se saisir. Le samedi 13 octobre, la Philo Foraine d'Alain Guyard entamera cette 4^e saison. Si comme moi, vous appréciez la philosophie ou si au contraire elle est restée une énigme au lycée, adultes, anciens, ados, venez écouter, venez voir, venez rire. Vous en sortirez convaincus.

Comme tous les ans, les Foulées gournaysiennes auront lieu le dernier dimanche du mois de septembre, le 30. Avec ses 1 km, 2 km, 5 km et 10 km, elle est une des manifestations phares de notre commune. Pensez à vous y inscrire en famille, chacun son rythme, chacun sa course...

Ces foulées représentent aussi depuis plusieurs années, maintenant, une manière de lutter contre la mucoviscidose grâce au reversement d'une partie des inscriptions. Dès la fin de la course, les Virades de l'espoir prendront place dans le parc de la mairie pour un après-midi solidaire et généreux. Je ne doute pas vous y voir nombreux.

Je vous souhaite un beau mois de septembre et espère vous retrouver sur les divers moments qui le ponctueront.

Fidèlement,

Éric Schlegel
Maire de Gournay-sur-Marne



P. 03 /	RETOUR EN IMAGES	
P. 08 /	PORTRAIT D'ASSOCIATION ÉCOLE DE THÉÂTRE DE GOURNAY	
	SPORT	
P. 10 /	BABY FOOT	
P. 11 /	FOULÉES GOURNAYSIENNES	
P. 11 /	METS TES BASKETS	
	CADRE DE VIE	
P. 12 /	L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS	
P. 12 /	LOCATION DE LA SALLE MARCEAU	
P. 12 /	TRAVAUX DE LA LIGNE 16	
P. 13 /	FRELONS ASIATIQUES	
P. 13 /	TRAVAUX DE L'ÉTÉ	
	CULTURE	
P. 14 /	MUSÉE EUGÈNE CARRIÈRE	
P. 15 /	SAISON CULTURELLE 2018-2019	
	ANIMATION	
P. 16 /	TÉLÉTHON	
P. 16 /	FORUM DES ASSOCIATIONS	
P. 17 /	LES VIRADES DE L'ESPOIR	
	VIE LOCALE	
P. 18 /	SÉCURITÉ ROUTIÈRE	
P. 18 /	DES NOUVELLES DU JUMELAGE	
P. 19 /	MAISON DES LANGUES	
P. 20 /	ANDRÉ ACCART	
P. 20 /	PARCOURS DE LA RÉSISTANCE	
P. 21 /	DOSSIER SPÉCIAL URBANISME	
	JEUNESSE	
P. 26 /	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	
P. 27 /	OBJECTIF BAFÀ	
P. 27 /	BACHELIERS : INSCRIPTION CÉRÉMONIE	
P. 27 /	ACTI'VACANCES	
P. 28 /	SÉJOUR SKI	
P. 29 /	UN ÉVÉNEMENT POUR CHAQUE JEUNE !	
	SCOLAIRE	
P. 30 /	RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019	
P. 30 /	PROJET JARDINAGE ÉCOLE DU CHÂTEAU	
	LIEN SOCIAL	
P. 31 /	MPT : LA BOITE À BOUQUINS	
P. 31 /	MPT : ACTU RENTRÉE !	
P. 32 /	NOS AÎNÉS À LA UNE SORTIE FÊTES DES PÈRES ET MÈRES PRÉVENTION ARNAQUES INFORMATION	
P. 33 /	AGENDA GOURNAYSIEN	
P. 34 /	NUMÉROS UTILES	
P. 34 /	PERMANENCES	
P. 34 /	AGENDA ÉGLISE	
P. 34 /	L'ÉTAT CIVIL	
P. 35 /	TRIBUNES	

Directeur de la publication : **Éric Schlegel**
 Responsable de la communication : **Nathalie Kouider**
 Rédaction : **Agnès Poncelin, Claire Cléro, Laurent Cagnet, François Culeux, François Daire, Éric Flesselles, Éric Fournier, Football Club de Gournay, MDL, MPT, Nathalie Kouider, Ingrid Pinchon, Agnès Poncelin, Delphine Schlegel.**
 Maquette / Mise en page : **Oslo Communication**
 Crédits Photos & Illustrations : **S-Bousquet - Ville de Gournay DR, Mairie de Gournay, Membres de la rédaction, JCH et Oslo Communication.**
 Impression : **Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne**
 Imprimé en 3 800 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert
 Dépôt légal : septembre 2018



L'APPEL DU 18 JUIN

La cérémonie de commémoration du 78^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle a eu lieu lundi 18 juin à 11h30 en présence des élus de la ville ainsi que de Monsieur le Sénateur Vincent Capo-Canellas et Monsieur le Député Patrice Anato.



Après la prise de parole de Jean-Pierre Miquel, Président du Comité Charles de Gaulle, Monsieur le Maire a fait lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées.

Ils ont ensuite procédé aux dépôts des gerbes au pied de la stèle du Général avant d'entonner la Marseillaise et le Chant des partisans.



TOUS EN SPORT



DIMANCHE 10 JUIN, LORS DE LA JOURNÉE TOUS EN SPORT, 125 enfants ont découvert les différentes activités proposées par les associations sportives présentes : Judo, Karaté, Gymnastique, Tennis, Football, Basket, Athlétisme, Aérobie et Danse latino.

Chaque enfant est reparti avec son petit goûter.

L'ensemble des participants, parents comme enfants, était ravi de cette organisation qui leur a permis de choisir une activité sportive pour la prochaine rentrée, ou tout simplement de passer un bon moment.

Les associations, quant à elles, ont été très satisfaites de cette journée où elles ont pu mettre en valeur leurs activités auprès des enfants de la ville.

LES BELLES GOURN'ANCIENNES 2018

Pour la 4^e année consécutive, le parc de la mairie de Gournay-sur-Marne a été le théâtre d'un rassemblement de passionnés de voitures anciennes.

Les belles Gourn'Anciennes, datant pour certaines du début des années 1900, une Ford T et une Renault AX, se sont exposées pour le bonheur des promeneurs.

Plus de 200 véhicules ont pu parader lors de balades en ville escortés par un vieux bus de la RATP.

Les propriétaires, ainsi que le public nombreux, ont également profité de menus paëlla servis par l'AVAEG pour leur pique-nique champêtre.

Un circuit de voiturettes à pédales était à la disposition des enfants ainsi qu'un stand sécurité routière, tenu par notre Police municipale, qui permettait aux plus grands de se confronter aux risques engendrés sur la route sous l'emprise d'alcool.

L'association Gournay Line Dance a également procédé à des démonstrations de danse country.

Un grand merci aux sponsors de la journée (SYNEOS, Montoit, Jardinerie Laplace, Intercaves, Belgom et les éditions LVA), aux associations d'anciennes présentes ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée ensoleillée.



DEUXIÈME DUATHLON L'O₂



Dimanche 3 juin, la deuxième édition du duathlon, course d'obstacles et canoé kayak en équipe de 2, a eu lieu en partenariat avec l'AVAEG, Atol Neuilly-sur-Marne, Carrefour City, la Croix Blanche et Il Cappuccino.

32 équipes réparties sur 3 vagues ont pris le départ. Elles ont pagayé, escaladé, sauté, rampé, et même fait un tour en poubelle !!! Et tout cela sous un soleil resplendissant.

Merci aux bénévoles qui ont installé le parcours de bonne heure, qui ont coaché les participants sur les obstacles, qui ont assuré la sécurité du parcours et qui ont immortalisé cet événement en photos.



L'AGALC a présenté son exposition de fin d'année en salle Marceau. Des peintures, des sculptures, du patchwork, de l'art floral et de l'enluminure ont ravi les nombreux visiteurs.

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE FAMILIALE

CETTE NOUVELLE ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE A RENCONTRÉ UN GRAND SUCCÈS.

Le parc était rempli d'un public de tous âges venu pour écouter les artistes amateurs se produisant sur scène, se restaurer grâce à la présence de Food trucks ou tout simplement se retrouver en famille ou entre amis. Le temps était clément mais un peu frais en fin de soirée. La municipalité remercie les artistes venus agrémenter ce moment en présentant des reprises de chansons ou des créations originales.

L'été fut bel et bien lancé avec cette Fête de la musique gournaysienne aux couleurs familiales.



EXPOSITION AGALC « LE MONDE DE L'ENFANCE »



3^e CARNAVAL DU RAM

Parés de leur plus beau costume, les tout-petits accompagnés de leur assistant maternel ont fêté joyeusement le troisième carnaval du RAM.



CÉRÉMONIE DE REMISES DES RÉCOMPENSES AUX CM2



Mardi 26 juin a eu lieu la traditionnelle remise des récompenses aux élèves de CM2. À cette occasion, la municipalité leur a offert une carte d'adhésion d'un an à la Maison pour tous.

François Culeux, adjoint aux affaires scolaires, ainsi que d'autres élus, leur ont souhaité beaucoup de réussite pour la suite de leur scolarité. Les élèves entourés de leur professeur ont entonné la Marseillaise.

Comme à l'accoutumée, ce bon moment s'est achevé autour d'un goûter, offert par la municipalité.

CONCERTS AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR



Samedi 19 mai, l'Espace Alain-Vanzo accueillait les groupes Matchbox60 et Poxy Toes pour un grand concert, dont la totalité de la recette était reversée aux Restos du Cœur.

Les Gournaysiens présents ont passé un agréable moment aux rythmes du blues et du rock des années 50, 60, 70 et 80, tout en faisant une bonne action en faveur de cette grande Association, qui plus que jamais, a besoin du cœur de chacun d'entre nous.

LA BROCANTE DE GOURNAY



Sous un soleil radieux, la brocante de ce dimanche 24 juin a tenu toutes ses promesses.

Les nombreux exposants ont pu vendre leurs bibelots, livres, vêtements, jouets et objets divers. Les chineurs pour leur part en ont profité pour réaliser de bonnes affaires.

La municipalité remercie les services techniques de la ville pour leur travail, avant et après celle-ci, ainsi que les bénévoles sur place, à partir de 5 h 30 pour accueillir tous les exposants dans de bonnes conditions.

FÊTE MÉDIÉVALE



Samedi 30 juin a eu lieu la première fête médiévale dans le parc de la mairie.

Des déambulations musicales et spectacles scéniques (musique festive et jonglerie), des saynètes théâtrales et contes ont ponctué la journée. Sur place, on pouvait aussi trouver des camps de jeux et des camps d'artisanat médiévaux pour petits et grands. Sous la chaleur étouffante, le public venu en famille pouvait aussi se restaurer ou se désaltérer à la taverne qui proposait des boissons et des repas médiévaux.

Le temps s'était arrêté dans le parc de la mairie pour le bonheur de tous.

Une animation historique qui sera très certainement renouvelée l'année prochaine.

LE BAL POPULAIRE POUR LA FÊTE NATIONALE

Ce 13 juillet a été l'occasion de voir un nouveau groupe d'artistes se produire sur la scène installée dans le parc de la mairie.

Extra bals, groupe de variétés, composé de 5 musiciens et 2 chanteurs, a fait danser les nombreux Gournaysiens venus ce soir pour faire la fête. De l'avis de tous, les chansons rythmées et variées, la restauration présente sur place et le temps estival ont contribué à la réussite de cette longue soirée.



BRAVO LES BLEUS



Durant plus d'un mois, l'espace Alain-Vanzo a été le théâtre de la réussite des Bleus.

La ville a retransmis tous les matchs de l'équipe de France et vous a fait vibrer avec elle. Vous étiez nombreux dimanche 15 juillet pour célébrer sa victoire dans un match incroyable.

Un grand merci à ces joueurs valeureux et fiers de leur maillot.



UN FEU D'ARTIFICE TRÈS CLASSIQUE ?

Le feu d'artifice du 13 juillet se plaçait cette année sous le signe de la musique classique.

Au rythme de « la symphonie romantique » (Berlioz, Brahms, Van Beethoven ou Mendelssohn), les artificiers ont repeint en couleurs vives notre hôtel de ville avec des bouquets bleus, violets ou argentés. Plus de 4 500 projectiles composaient les 51 tableaux (« les aurores boréales », « la roue du paon », « la magie du mojito », « les impressionnistes », etc.) et ont décorés le ciel de Gournay pour le plaisir du nombreux public venu célébrer notre fête nationale.

Le final au son de la Marseillaise fut certainement le signe précurseur de la victoire de nos bleus.





L'École de Théâtre de Gournay (ETG) est une association qui depuis 15 ans propose des cours de théâtre accessibles à tous, et s'attache à présenter le travail des adhérents lors de spectacles annuels.

Ces cours ont pour objectif d'apprendre à travailler l'expression orale et scénique notamment par des exercices d'improvisation et des jeux de mimes. Le troisième trimestre est dédié à la préparation du spectacle (travail sur le texte, mise en scène, échange avec ses partenaires, choix des costumes et accessoires, etc.).

La finalité de l'école de théâtre est tout d'abord de faire du théâtre pour le plaisir car aussi longtemps que nous aurons besoin d'entendre des histoires et d'en raconter, nous aurons besoin de théâtre !

Aujourd'hui ETG compte plus de 50 adhérents, âgés de 6 à 70 ans, repartis dans différents cours.

COURS ENFANTS, LE MERCREDI :

De 14h30 à 15h30 – Primaires à partir de 6 ans.

De 15h30 à 16h30 – Collégiens débutants.

De 16h30 à 17h30 – Collégiens confirmés.

De 17h30 à 19h30 – Lycéens.

COURS ADULTES, LE JEUDI SOIR de 20h30 à 23h00.

L'ÉCOLE DE THÉÂTRE DE GOURNAY

**PRÉSIDENTE
NATHALIE
GIUSTO**



Comment es-tu devenue Présidente de l'association ?

Ma fille Paloma adorant lire et étant de nature réservée, nous l'avons inscrite il y a 6 ans pour qu'elle suive des cours. J'ai moi-même rejoint le cours Adultes il y a 3 ans. En 2016, suite à la sollicitation des membres du bureau j'ai pris la présidence d'ETG, aidée par mon expérience précédente dans le milieu associatif.

Qu'est-ce qui t'a motivé ?

Mon amitié pour Sandrine CAZIN, notre professeur de Théâtre depuis plus de 10 ans et l'envie d'aider cette association qui était à l'époque dans une situation délicate.

Avec l'appui de ses membres, élèves depuis parfois plus de 15 ans, nous avons tout remis à plat : statuts, règlements, documents administratifs, relations avec les différentes administrations. Un travail long mais nécessaire !

Il est donc important pour moi de citer les membres de notre bureau.

Julien GONNET, le vice-président qui pratique depuis 10 ans, Julie MALNUIT DIT CERRE, la secrétaire qui pratique depuis plus de 15 ans, Laurence GAVART, la secrétaire adjointe qui pratique depuis 3 ans, Emmanuelle VANDENBOSSCHE, la trésorière qui pratique depuis 13 ans et Carole VANDENBOSSCHE, la trésorière adjointe qui pratique depuis 9 ans, sans oublier tous les bénévoles.

Où se déroulent les cours ?

À l'Espace Culturel Alain Vanzo, le mercredi après-midi pour les enfants et le jeudi soir pour les adultes.

Nous avons l'immense chance de pouvoir bénéficier de la scène du théâtre de Gournay sur Marne qui est gracieusement mis à notre disposition par la Municipalité. Il est précieux de pouvoir partager cet espace convivial et d'être aidés au quotidien par nos élus.

Travailler sur une scène, apprendre à accepter le regard de l'autre et à devenir le centre d'intérêt est primordial dans le travail d'acteur.

Pourquoi faire du théâtre selon toi ?

Le théâtre c'est développer son écoute, la découverte de soi et de l'autre.

L'acteur apprend à s'approprier l'espace, à construire un imaginaire avec l'autre et à travailler ses émotions en fonction d'un texte.

C'est une activité bénéfique pour les enfants, car elle repose sur le jeu qui est un élément essentiel de leurs vies et de leur épanouissement. Jouer contribue au développement et au bien-être, que l'on soit timide ou non !!!

Souvent, le fait de jouer et de participer à une création collective aide à développer la confiance en soi et sa sociabilité.

Chaque profil d'enfant va retirer de cette activité un bénéfice. L'extraverti pourra se libérer et s'amuser sur scène. L'introverti, lui, apprendra à s'émanciper par le jeu en groupe, avec le soutien de ses camarades. Un enfant hyperactif pourra être créatif et actif, tout en apprenant à canaliser ses émotions et son jeu scénique.

L'adolescent, lui, va retrouver le plaisir de jeu. Celui de se métamorphoser et de transformer, avec une dimension artistique, des situations et des émotions vécues au quotidien.

C'est un vrai bonheur de voir des enfants timides acquérir par ce travail une aisance verbale, prendre du plaisir à s'approprier la scène et la partager avec les autres.

Que souhaites-tu pour ton association ?

Au-delà de la gestion que cela représente, c'est une formidable aventure humaine qui nous lie avec les élèves du cours Adultes et les membres du bureau. Chaque cours est perçu comme des retrouvailles hebdomadaires. Nous faisons preuve de bienveillance les uns envers les autres, fêtons les anniversaires, tirons les rois, partageons les événements joyeux et nous soutenons dans les épreuves difficiles. Une seconde famille !!

En périodes de spectacles, il y a un vrai travail d'équipe pour le choix des costumes, des décors, une entraide pour l'apprentissage des textes. Les élèves du cours Adultes sont bénévoles pour le spectacle des enfants, ceux du cours Lycéens nous aident lors du spectacle des adultes. Les parents participent au maquillage et à l'habillement dans une ambiance très conviviale.

Une entraide générale se crée naturellement chaque année et personne ne compte ses heures.

Mais je pense que tous nos adhérents vous le diront, c'est une expérience inoubliable d'être sur une scène de théâtre, de sentir la chaleur des spots, d'être en costume et de partager avec ses partenaires et le public.

Et en tant que parent, j'ai été particulièrement émue la première fois que j'ai découvert ma fille jouant sur scène et que j'ai compris combien le travail effectué l'avait métamorphosée.

Pour nous bénévoles, qui sommes des « acteurs de l'ombre », c'est la plus belle des récompenses.

Je souhaite que nos enfants continuent à s'épanouir dans la joie et la bonne humeur, que nos bénévoles gardent cette passion et que nous restions tous bienveillants les uns avec les autres.



FOOTBALL CLUB DE GOURNAY : SECTION BABYFOOT



Lors de notre prise de fonction en juin 2014, nous avons réfléchi à l'offre que nous souhaitions présenter aux Gournaysiens quant à la pratique footballistique.

Très rapidement, nous avons compris qu'il fallait proposer à toutes les tranches d'âge (de 3 à plus de 45 ans) cette activité, et la création de la section Baby est apparue comme une évidence compte tenu de la rareté de l'offre des disciplines sportives à destination du jeune public. Le Fc Gournay est donc l'une des seules associations gournaysiennes à proposer une activité sportive avant l'âge de 5 ans.

Nous avons donc mis en place, en début de saison 2014/2015, un entraînement hebdomadaire le samedi matin à destination des filles et garçons âgés de 3 ans à 5 ans. Ils ont tous été équipés comme leurs aînés, leur dotation comprenant un survêtement, un short, une paire de chaussettes et un sac, le tout aux couleurs du Club et logotypés.

À l'ouverture de la section, nous comptons quelques 10 inscrits, en 2015/2016 ils étaient 26, et aujourd'hui une vingtaine d'enfants sont présents chaque semaine dans la catégorie Baby, encouragés par les parents et grands-parents nombreux autour du stade.

Deux éducateurs et un adjoint encadrent la section. La saison prochaine, un de nos éducateurs prochainement diplômé en tant que moniteur de football viendra compléter l'encadrement des Baby qui requière une attention particulière.

Une trentaine d'enfants ayant commencé en Baby évolue aujourd'hui au sein du Club dans les catégories U6 à U9. Nous espérons qu'ils poursuivront jusqu'au plus haut niveau enseigné à Gournay.

La Ligue de Paris et le District de la Seine-Saint-Denis, organes officiels dont dépend le FC Gournay, ont félicité notre Club pour cette initiative, relevant qu'il était un des seuls en Seine Saint-Denis à proposer l'activité aux plus petits.

Le but recherché est de voir nos petits footballeurs s'approprier les valeurs que nous défendons au FC Gournay et de les accompagner dans le développement de leur pratique sportive.

FC Gournay



RAPPEL : LES FOULÉES GOURNAYSIENNES

Coureur occasionnel, coureur aguerri ou moins expérimenté, venez vous confronter aux courses pédestres proposées à Gournay-sur-Marne, le **dimanche 30 septembre**.

Les Foulées gournaysiennes seront de retour et permettront d'accueillir bon nombre de sportifs, seuls ou en famille, désirant relever ce challenge.

Distances proposées : 10 km à partir de 16 ans
5 km à partir de 14 ans
2 km pour les 10/13 ans
1 km pour les moins de 10 ans

À l'issue de celles-ci, des coupes seront remises aux trois premiers de chaque catégorie et des médailles à tous les enfants participants.

Une partie des frais d'inscription aux courses payantes sera reversée à l'association Vaincre la mucoviscidose.

Inscriptions jusqu'au jour de l'épreuve : en mairie / par courrier / lors du Forum des associations, le 8 septembre.

Formulaire et renseignements sur le site de la Ville.

Réservez dès à présent cette date, nous vous attendons nombreux !

Ville de Gournay sur Marne

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

LES FOULÉES GOURNAYSIENNES

Venez défier la côte de Gournay !

Départ rue Jean Léonardi

10 km départ à 9h30 à partir de 16 ans	5 km départ à 11h à partir de 14 ans	2 km départ à 11h45 pour les 10-13 ans	1 km départ à 12h pour les moins de 10 ans
---	---	---	---

Renseignements et inscriptions:
Service des sports au 06 64 45 34 29 ou sur www.ville-gournay-sur-marne.fr

2€ reversés à l'association VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

METS TES BASKETS

Activité gratuite proposée par le service des sports pour les Gournaysiens de plus de 18 ans.

Une activité à la carte par mois, de septembre à juin, le **vendredi de 20h à 22h**, au gymnase Jean-Claude BOUTTIER. Cette animation a pour but de faire découvrir une activité ou d'en pratiquer une ponctuellement dans une ambiance conviviale.

Elle est accessible à tous, quel que soit le niveau.

>>> **24 PLACES DISPONIBLES** <<<

Réservez par mail sports@gournay-sur-marne.fr, ou par téléphone auprès de Madame Claire Cléro au 06 64 45 34 29 jusqu'à la veille de l'activité.

Venir le jour de l'activité au gymnase avec une tenue de sport, des baskets propres (réservées à l'intérieur).

Planning

14 SEPTEMBRE : **COURSE D'ORIENTATION**

12 OCTOBRE : **BADMINTON**

9 NOVEMBRE : **SUMO**

7 DÉCEMBRE : **KINBALL**

Ville de Gournay sur Marne

METS TES BASKETS!

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires en matière d'entretien des espaces publics, nous nous sommes dotés de brûleurs thermiques pour empêcher les repousses sur les trottoirs.

Force est de constater que nos équipements matériels et humains sont insuffisants et n'ont pu lutter contre la nature qui a repris aisément ses droits. Pour 2019, nous envisageons de mettre en place une délégation de service public qui aura pour objectif de confier à une entreprise spécialisée l'entretien de tous nos trottoirs. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement les riverains qui ont mis la main à la pâte en tentant de participer à l'entretien du trottoir qui longe leur propriété, et ce, sans utiliser de produits interdits.

En ce qui concerne la réfection de certains d'entre eux, vous avez constaté que la crue a eu des incidences importantes en termes de voirie. Nous prendrons encore du retard quant à leur réfection. Le budget prévu sert et servira en premier lieu au réaménagement des lieux impactés par la crue.



LA LOCATION DE LA SALLE MARCEAU



La location aux gournaysiens de la salle Marceau en soirée n'est plus possible.

En effet, les nuisances sonores sont devenues bien trop importantes pour les riverains vivants aux abords de cette salle. Les beaux jours arrivant, il est impossible de laisser les portes fermées pour minimiser le bruit.

Nous honorerons bien évidemment les locations entérinées jusqu'en décembre. Dorénavant, seuls les repas du midi y seront autorisés. Renseignements en mairie.

Société
du Grand
Paris



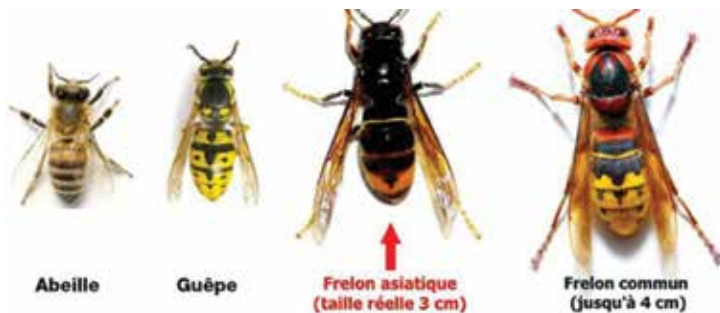
**LES TRAVAUX
DE LA LIGNE 16
DU GRAND
PARIS EXPRESS**

Les travaux du puits d'aération sur notre boulodrome auraient dû commencer après l'été.

Le projet du Grand Paris ayant pris du retard, nous ne subirons pas de travaux cette année, le scénario le plus optimiste prévoit une préparation des lieux en 2019. Le plus probable étant que ces derniers se dérouleront sans doute courant 2020 au plus tôt.



LES FRELONS ASIATIQUES



Aucun département n'est épargné par cette espèce invasive repérée pour la première fois en France en 2004, dans la région Aquitaine.

Il est apparu dans le sud de l'Île-de-France en 2014. Plus petit que son cousin européen, le frelon asiatique est un prédateur redoutable. L'insecte est reconnaissable à son abdomen noir, qui dispose d'un seul segment jaune. Le frelon se nourrit des abeilles domestiques, mais peut aussi s'attaquer à l'homme lorsqu'il se sent menacé.

UN VENIN NEUROTOXIQUE

La piqûre du frelon asiatique est plus douloureuse que celle des guêpes ou des frelons classiques. Son venin est neurotoxique et peut provoquer des réactions allergiques violentes, avec des risques de décès. En cas d'attaque, il faut appeler les pompiers ou le centre antipoison le plus proche.

Pour venir à bout d'un nid primaire, vous devez faire appel à une entreprise spécialisée, il faut compter entre 80 et 100 € s'il est accessible facilement. Pour les nids secondaires, la facture peut atteindre 1 000 €, à la charge des particuliers puisque le frelon asiatique est classé comme un danger sanitaire mais seulement de deuxième catégorie.



LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Travaux à la MPT : stores occultants, stores électriques et réparation du sinistre infiltration.

Changements des **extincteurs** des ERP (établissement recevant du public).

Alimentation électrique et internet de la nouvelle loge du stade.



Installation vidéo porte d'entrée aux minimômes et régie.

Pose de **filets pare ballons** à l'île aux enfants.

Pose de stores aux chenapans.

Révision du stationnement **promenade Marx Dormoy**

Traçage des **zones bleues** (nouvelles et anciennes)



Réfection du sol de la **Salle Marceau**

Restitution en cours de l'espace de l'ancienne laverie de la villa Marie au Musée E. CARRIÈRE.



Mise aux normes des tableaux de sécurité et de commande à l'Espace culturel Alain-Vanzo.

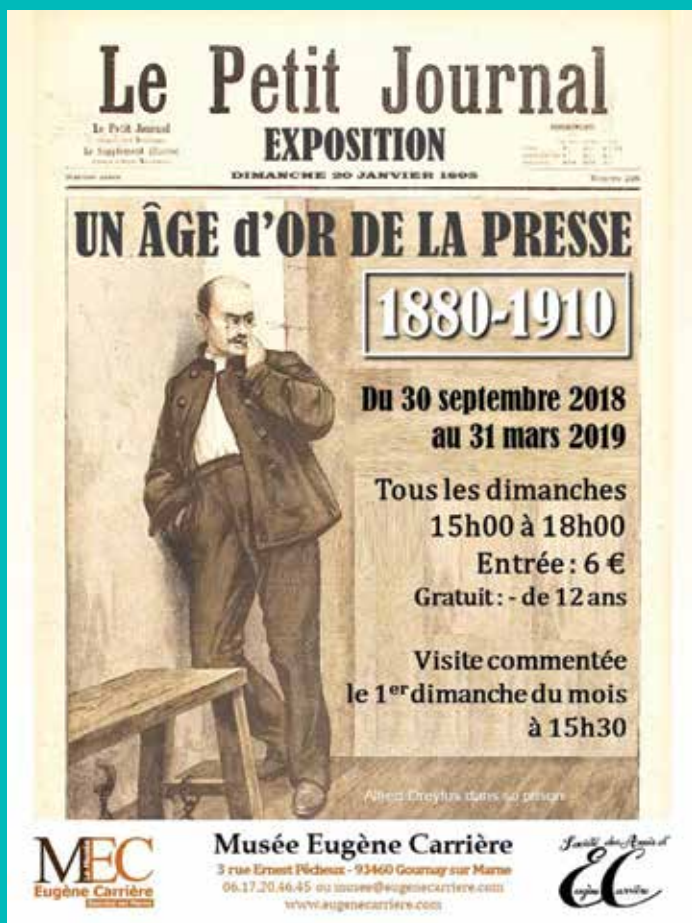


Installation d'une **table de ping-pong** sur l'aire de jeux du parc de la Mairie.

EXPOSITION PERMANENTE DU MEC

UN ÂGE D'OR DE LA PRESSE 1880-1910

En 1881, la loi sur la liberté de la presse ouvre une ère nouvelle où l'expression se libère : un âge d'Or de la Presse, caractérisé par les tirages spectaculaires des journaux et la collaboration de dessinateurs, affichistes et caricaturistes de talent.



L'exposition présentée au musée Eugène-Carrière démontrera la diversité et la vitalité des journaux, du Petit Parisien au J'Accuse publié dans L'Aurore.

Les affiches à l'esthétique « fin de siècle », les unes illustrées des grands quotidiens, les dessins mordants des revues satiriques, une presse féminine balbutiante mais revendicative avec un journal comme La Fronde esquissent les débuts d'une époque de vraie liberté d'expression, d'inventivité graphique et de puissance de l'image.

Le peintre Eugène Carrière (1849-1906) dont notre musée porte le nom a été proche des milieux journalistiques, en particulier des journaux de Clemenceau. Il conçoit l'affiche pour le lancement de L'Aurore, quelques semaines avant la publication du J'Accuse ! et apporte sa participation discrète à des journaux engagés comme La Rue ou le Canard Sauvage.

Durant cette exposition, vous aurez le loisir de découvrir les œuvres de Belloguet, Eugène Carrière, Jules Chéret, Honoré Daumier, Aristide Delannoy, Clémentine-Hélène Dufau, Jean-Louis Forain, Faustin, Jules Grandjouan, Granville, Hadol, Ibels, Jossot, Frantisek Kupka, Charles Léandre, Alfred Le Petit, Jan Metteix, Eugène Ogé, Pilotell, Albert Robida, Roubille, Steinlen, Félix Vallotton.

Les rubriques thématiques de l'exposition traiteront de :

- Liberté d'expression et censure avant la loi de libéralisation de juillet 1881 : de Daumier à Pilotell
- Après 1881 : la presse satirique de L'Assiette au Beurre et Le Rire
- Les dessinateurs de presse : Maximilien Luce et Jean-Louis Forain
- Affichistes de talent : Jules Chéret, Steinlen, Ibels
- L'affaire Dreyfus en images à travers les unes du Petit Journal, du Petit Parisien et le célèbre J'Accuse !
- Les journaux de Clemenceau et Jaurès : La Justice, L'Aurore, L'Humanité
- La naissance de la presse féministe à l'exemple de La Fronde
- La presse sportive : La vie au grand air
- Le kiosque à journaux et la figure naissante du reporter à l'image de Rouletabille

4^e SAISON... DÉJÀ... !

Pour cette 4^e saison culturelle, nous avons décidé de vous proposer sa présentation sous forme de vidéo... vous la trouverez sur le site de la ville.

Une fois de plus, cette nouvelle année culturelle sera riche, variée et saura enchanter tous les publics. Le rire étant le meilleur antidépresseur, cette saison sera placée sous son signe. Et comme le rire et la culture doivent être accessibles au plus grand nombre, nous avons fait le choix de vous proposer une tarification unique et revue à la baisse !

La saison 4 démarre dès le **samedi 13 octobre 2018** avec Alain Guyard et sa **Philo Foraine** : « Comme un bateleur à son étal, debout sur scène, je philosophe à cru et sans faux col, prenant à partie le populo, l'air canaille et le verbe haut. Le vocabulaire est simple... cela n'empêche pas la pensée d'être au rendez-vous. Car **la culture n'est pas nécessairement ennuyeuse et incompréhensible** ».

Alain Guyard ancien prof et chercheur au CNRS, a mis les bouts, est monté dans sa camionnette et depuis plus de 15 ans, est parti à la rencontre de ceux qui aiment jouer de la vie, des gens comme vous et moi...

Le **samedi 17 novembre 2018**, nous vous proposerons une grande soirée hommage à **Frank Sinatra** « The voice ». **Philippe Lucas et son quintet** seront sur la scène de l'espace Alain-Vanzo afin de célébrer « Mister blue eyes ». Pendant cet hommage, chacune des chansons présentée et interprétée vous permettra de parcourir et revivre la longue carrière de cet inoubliable crooner.

Continuons notre balade culturelle le **samedi 15 décembre 2018**, nous accueillerons sur notre scène **Marianne Sergent**, la tornade rousse avec sa gouaille unique, dans son one-woman-show : **Rendez-vous... d'amour**.

Notre militante de la joie de vivre, grande amie de Coluche, de Romain Bouteille et fidèle disciple de Philippe Avron, se livre à une analyse philosophique et joyeuse de nos mœurs et de notre société. C'est avec un devoir de mémoire jubilatoire

qu'elle nous souffle des solutions civiques d'une évidence désarmante.

Liberté de pensée et liberté d'expression ont toujours été les maîtres mots de Marianne Sergent, depuis ses débuts en 1972. On peut rire de tout du moment qu'il y a de la tendresse.

Samedi 16 février 2019, retour sur la scène de l'Espace Alain Vanzo pour **Trinidad**. Elle avait, lors de la première saison, bousculé les Gournaysiens accompagnée de ses amies comédiennes, avec sa pièce « Et pendant ce temps, Simone Veille ».

Trinidad revient donc seule en scène, l'occasion pour elle de revisiter 30 ans de spectacle et 8 ans de chroniques sur France Inter. De ce plongeon dans le passé, elle a extrait ce qui reste pour elle l'essentiel, à savoir la transmission... Au travers de ses rencontres et de son parcours professionnel et personnel, **Trinidad** a bien compris, il y a maintenant vingt ans qu'elle était sur scène pour transmettre, donner des petites clés et libre à chacun de les prendre pour ouvrir ses propres portes. Elle a redécouvert, revisité et tenté de faire un lien entre tous ces mots pour que les spectateurs repartent nourris et surtout joyeux.

Le titre de son spectacle s'est imposé naturellement : **Gardez le sourire !**

Samedi 30 mars 2019, attention ! Vous découvrirez sur la scène, deux personnages hors normes dans un spectacle à mourir de rire : **Glandeurs Nature**.

Vous ferez connaissance de Néné : 39 ans. C'est le binoclard maigrichon. Un chic parisien qui lui est tout personnel. Sa maman le trouve beau, Bichoko le trouve génial, mais ses profs unanimes pensent que c'est un parfait débile débordant d'énergie. Lui, c'est le chef incontesté. Il ordonne et toute la bande obéit comme un seul homme... et justement sa bande c'est un seul homme : Bichoko.

Bichoko a 40 ans. C'est le Rebeu hilare à l'accent toulousain. Ses mains sont toujours à la bonne place : au fond des



poches de sa veste de survêt. Lui c'est le chef de rien du tout, il se contente de suivre et il fait ça très bien. Personne ne l'a jamais soupçonné d'intelligence... pas même lui ! D'un côté c'est pratique parce qu'il n'a aucune angoisse existentielle.

Les Glandeurs Nature, c'est l'histoire d'une amitié sincère entre un vrai débile et un gros abruti qui déploient des trésors d'énergie pour ne parvenir... à rien !

Pour le Figaro Magazine, « Il est difficile de s'arrêter de rire... »

Nouvelle saison, nouveaux tarifs !

Afin d'en faire profiter le plus grand nombre, nous avons revu les tarifs de nos spectacles. Plus de catégories, un tarif unique : 15 euros !

Une carte d'abonnement à 15 euros et vous pourrez assister à nos spectacles au prix de 10 euros, sans obligation d'un nombre minimum de spectacles.

À noter qu'un tarif réduit à 10 euros est prévu pour les moins de 18 ans, les chômeurs, les allocataires du RSA, les étudiants et les groupes scolaires avec leurs accompagnateurs.

Nous travaillons également sur la possibilité de faire vos achats de billets de spectacle en ligne. Nous vous en reparlerons dans un futur Gournay Infos.



TÉLÉTHON 2018

2018 est l'année du 60e anniversaire de l'AFM. Plus que jamais, l'AFM a besoin de nous tous pour innover et guérir.

Cette année, le Gournay Line Dance organise un grand bal Country au profit du Téléthon, le dimanche 14 octobre de 14 à 18 heures à l'Espace Culturel Alain Vanzo.

Cette journée sera animée par Catherine et Thierry Rousseau et l'entrée est de 5 euros, intégralement versés à l'AFM. Attention, les places étant limitées, vous pouvez faire vos réservations par courriel à gournaylinedance@yahoo.fr ou sur le site gournaylinedance.com



Et vous, vous faites quoi pour le Téléthon ?

Bénévoles, Associations, Partenaires et Entreprises, Gournaysiens, nous avons besoin de vous ! Vous pouvez tous devenir acteurs du Téléthon 2018 de Gournay-sur-Marne !

N'hésitez pas à contacter Nathalie Bachelet, coordinatrice de l'AFM sur notre canton, par courriel à nbachelet@afm-telethon.fr



1958-2018 : 60 ans de conquêtes et d'innovation.

Le jeudi 20 septembre 2018 à 20h, Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM Téléthon animera une conférence débat aux espaces V Roger-Lefort, salle Jacques Brel, avenue Jean Fourgeaud à Villepinte (93 420). L'accueil se fera à partir de 19h30, suivi d'un petit spectacle de 15 minutes.

Cet évènement se terminera à 21h par un pot de l'amitié.

>>> Pour toute information : telethon93@afm-telethon.fr

RAPPEL : FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des Associations aura lieu comme l'an dernier dans les salles Marceau et Vanzo le 8 septembre 2018.

Cette journée est le moment idéal pour vous inscrire, ainsi que les membres de votre famille, aux différentes activités proposées par les nombreuses associations gournaysiennes (culturelles, loisirs, sportives, etc.).

Nous vous invitons également à vous rendre aux stands de la MPT, du service des sports ainsi qu'à celui de la saison culturelle de la municipalité afin de réserver vos soirées à l'espace Alain-Vanzo.



4^e VIRADE DE L'ESPOIR DE GOURNAY-SUR-MARNE

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018 DANS LE PARC DE LA MAIRIE



La dernière Virade de l'Espoir de Gournay en septembre 2017, fut une réussite tant par le nombre de participants, puisque plus de 2000 personnes sont passées sur le site, que par la somme récoltée 22 000 euros au profit de « Vaincre la Mucoviscidose ».

La mucoviscidose est une maladie génétique invisible qui détruit progressivement les poumons. Elle provoque un épaississement du mucus qui tapisse les bronches et le pancréas, **ce qui favorise infections pulmonaires et troubles digestifs**. Elle entraîne une insuffisance respiratoire sévère et évolutive, contraignant à une vie quotidienne astreignante.

Actuellement, la seule alternative pour prolonger à terme un peu plus la vie des patients est la **transplantation pulmonaire**.

Pour les patients, ce sont des soins lourds et pénibles. 6 heures de soins par jour en période de surinfection et 2 heures de soins quotidiens en période « normale », kinésithérapie respiratoire, aérosols, antibiothérapie, etc.... Sans compter la vingtaine de médicaments au quotidien...

En France, 2 millions de personnes sont porteuses saines du gène de la mucoviscidose. Tous les 3 jours, un enfant naît atteint de mucoviscidose. Aujourd'hui, 7200 patients sont atteints.

« **Vaincre la Mucoviscidose** » est une association de parents et de patients reconnue d'utilité publique. Elle compte près de **8 000 adhérents** et est soutenue par **plus de 85 000 donateurs et de nombreux partenaires**.

Ses 4 missions prioritaires sont : **guérir**, en finançant des projets de recherche, **soigner**, en améliorant la qualité des soins, **améliorer la qualité de vie** des patients enfin elle **informe et sensibilise**.

En 2017, « Vaincre la Mucoviscidose » a été le 1^{er} financeur privé de la recherche sur la mucoviscidose en France. Elle a financé **68 projets** de recherche pour un montant de **2,9 M€**. C'est **132 postes** dans **47 centres** de soins et de références et **10 centres** de transplantation financés à hauteur de **1,7 M€**. Elle a accompagné des patients et des familles via des aides financières personnalisées, pour faire face aux surcoûts liés à la maladie, pour un montant de **844 k€**.

Les 2 piliers du modèle socio-économique de l'association sont le bénévolat et la générosité. La journée nationale de lutte contre la mucoviscidose est organisée par des bénévoles chaque dernier dimanche de septembre. Ce jour-là, c'est plus de 350 Virades de l'Espoir qui sont organisées sur tout le territoire, c'est **5,7 M€** collectés en 2017 soit près de **42 % du budget annuel** de l'association et plus de **1 million de participants** qui se mobilisent !

Le **dimanche 30 septembre 2018**, l'Association compte sur votre aide précieuse, sur votre présence, petits et grands, dans le **Parc de la Mairie**, pour la réussite de cette action et pour aider, un jour, à vaincre enfin cette terrible maladie, la plus fréquente des maladies génétiques en France.

Vous souhaitez apporter votre aide ou tout simplement avoir des renseignements, vous pouvez contacter la coordinatrice gournaysienne, Caroline Javalet par e-mail à : **caroline.javalet-hattier@orange.fr** ou par téléphone au **06 65 93 38 44**.

Ville de Gournay sur Marne

Les Virades de l'Espoir POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

**DIMANCHE 30 SEPTEMBRE
PARC DE LA MAIRIE
DE 12 H À 19H**

**CONCERTS
BUFFET
ANIMATIONS**

www.ville-gournay-sur-marne.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

STAND SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR L'EXPOSITION DES GOURN' ANCIENNES 2018

Le dimanche 17 juin, la municipalité organisait la quatrième édition d'exposition de voitures anciennes.

L'occasion pour les nombreux visiteurs d'admirer les véhicules exposés dans le parc de la mairie mais également de participer pour la première fois à des ateliers de sensibilisation sur les risques routiers. En effet, un stand sécurité routière, animé par deux de nos policiers municipaux, a accueilli le public tout au long de cette journée. De la conduite sur simulateur moto et scooter, au port du casque chez les plus jeunes en passant par l'incompatibilité de l'alcool avec la conduite (parcours alcool), cette manifestation a été l'occasion de dispenser de nombreux conseils pour une route plus sûre.

Nous tenons à remercier notre police municipale pour cette journée de prévention ainsi que le service circulation, éducation et sécurité routières de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement de Seine Saint-Denis pour la mise à disposition des matériels lors de cet événement.



VIE LOCALE

DES NOUVELLES DU JUMELAGE

Dans le cadre de notre jumelage avec la commune de Torre de Moncorvo, du 29 juin au 2 juillet, la municipalité a accueilli un groupe de 15 footballeurs portugais.

Le vendredi, un buffet froid d'accueil leur a été proposé en mairie en guise de bienvenue, et ce en présence des élus du Conseil municipal.

Samedi, une balade sur la Marne à bord de 2 catalanes leur a permis de découvrir les charmes de notre commune, côté rivière. Nous avons procédé ensuite à l'inauguration symbolique de notre plaque jumelage à l'entrée de la ville, puis avons déjeuné à la taverne proposée lors de la fête médiévale sise dans le parc de l'hôtel de ville. Après la retransmission du match du mondial France-Argentine, un échange a eu lieu avec nos jeunes élus du CMJ et la journée s'est clôturée par un repas à la brasserie les Marronniers en regardant le match du Portugal.

Le lendemain, un tournoi a été organisé par le club de la ville, de 9h à 16h. Pour l'occasion, des équipes portugaises de Paris et de Pontault-Combaault nous ont rejoints sur la pelouse du complexe JC Bouttier. L'équipe de Moncorvo a fini seconde, juste derrière une équipe de Pontault.

Enfin, lundi, une journée sur Paris a été organisée par l'association franco-portugaise afin de leur faire découvrir sur la Seine notre capitale si proche.

Ce week-end a été organisé conjointement avec l'association franco-portugaise et le club de football ainsi que l'AVAEG. Nos hôtes étaient hébergés à l'île aux enfants durant tout ce séjour et sont repartis lundi soir en nous témoignant leur bonheur d'avoir été si bien accueillis. À notre tour de les remercier de leur venue. Ce fut un weekend riche en échanges et en bonne humeur.

Nous avons hâte de travailler sur d'autres projets en 2019.

La commission jumelage est à la disposition de tout Gournaysien ou association désirant travailler dans ce sens.





LA MAISON DES LANGUES 2018-2019

Nous sommes heureux d'avoir pu accueillir près de 150 adhérents au sein de la MPT pour notre 3^e saison consécutive d'activité. Ceci constitue un bilan moral très satisfaisant avec en outre une augmentation de plus de 100 % depuis notre création en septembre 2015.

Cette réussite municipale est l'œuvre de tous les intervenants, adhérents et acteurs responsables de l'encadrement général afin d'assurer autant que possible un fonctionnement adapté en adéquation avec vos aspirations.

Nous comptons poursuivre en septembre nos activités et proposerons 4 ateliers anglais juniors à partir de 7 ans et 8 ateliers adultes en

anglais, espagnol et langue des signes française.

Cette dernière est une langue vivante ludique encore méconnue et pourtant d'une richesse insoupçonnée. Son apprentissage développe de surcroît votre concentration, exerce votre coordination entre vos yeux et vos mains, pour saisir les nuances.

Il favorise l'ouverture d'esprit et vous permettra de découvrir l'histoire et l'environnement de la communauté sourde et mal entendante. Alors, venez-vous initier au travers d'activités aussi inattendues qu'épanouissantes.

POUR TOUTE INFORMATION

Site de la ville, onglet Vie locale/Maison des langues

Contact :

Jocelyne POWLES

Courriel :

mdl@gournay-sur-marne.fr

Téléphone :

06 59 11 94 74

ou auprès de la MPT

HORAIRES

LANGUE	TRANCHE D'ÂGE	JOURS	HORAIRES
ANGLAIS	7-8 ans	Mercredi	13h30 à 14h30
	9-10 ans	Mercredi	14h45 à 15h45
	8-10 ans	Mercredi	16h à 17h
	11-15 ans	Lundi	17h15 à 18h15
	Adultes niveau 2*	Lundi	18h30 à 20h
	Adultes niveau 2*	Mardi	18h30 à 20h
	Adultes niveau 2*	Mercredi	9h45 à 11h15
	Adultes niveaux 1 et 2*	Jeudi	10h à 11h
ESPAGNOL	Adultes niveaux 1 et 2*	Mercredi	18h à 19h
	Adultes niveau 2 et 3*	Mercredi	19h à 20h
LANGUE DES SIGNES	Initiation (à partir de 15 ans)	Mardi	18h30 à 20h

CALENDRIER DES ATELIERS

Du 24/09/2018
au 19/10/2018

Du 05/11/2018
au 21/12/2018

Du 07/01/2019
au 23/02/2019

Du 11/03/2019
au 19/04/2019

Du 06/05/2019
au 28/06/2019

COMPÉTENCES ET OBJECTIFS PAR ATELIER

* Niveau 1

Vous n'avez jamais étudié cette langue et ne comprenez que quelques mots isolés. Vous souhaitez participer à une initiation conviviale adaptée.

* Niveau 2

Votre compréhension et votre expression orale sont difficiles et/ou limitées. Vous souhaitez prendre de l'assurance pour engager des échanges simples et ciblés.

* Niveau 3

Vous pouvez engager des conversations simples et ciblées sans les soutenir. Votre vocabulaire est limité et votre compréhension encore partielle. Vous souhaitez revoir les bases pour renforcer votre expression orale.

TARIFS

INSCRIPTION À L'ANNÉE (DE SEPTEMBRE À JUIN)

Adhérents Gournaysiens		Adhérents hors commune	
Atelier 1h	Atelier 1h30	Atelier 1h	Atelier 1h30
100 €	150 €	150 €	200 €

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE (ADHÉSION AU TRIMESTRE)

Adhérents Gournaysiens		Adhérents hors commune	
Atelier 1h	Atelier 1h30	Atelier 1h	Atelier 1h30
34 €	50 €	50 €	67 €

Pénalités de retard : 15 € au 1^{er} retard et 32 € dès le second

INSCRIPTIONS

>>> Lors du forum des associations le samedi 8 septembre 2018 de 10h à 18h (se munir d'un justificatif de domicile et d'une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire). Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

>>> À la maison pour tous jusqu'à épuisement des places disponibles. Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

ANDRÉ ACCART NOUS A QUITTÉS À L'ÂGE DE 107 ANS

Originaire de la banlieue lilloise, il est né le 15 juillet 1911 à La Madeleine et après une longue vie de travail il était venu s'installer avec son épouse à Gournay-sur-Marne en 1978.

Son intérêt et sa curiosité pour tout ce qui l'entourait ainsi que sa passion pour la photo lui donnaient prétexte à participer aux nombreux voyages des associations qu'il fréquentait.

Il aura été le doyen de Gournay jusqu'à ses 105 ans avant d'être admis dans la maison de retraite d'Emerainville.

Sa lucidité et son humour forçaient respect et admiration.

Les nombreux souvenirs qu'il évoquait enchantèrent son auditoire, car ce n'était que souvenirs heureux, amusants et pétillants, à son image.

Merci, André, pour tous ces moments partagés à vos côtés.

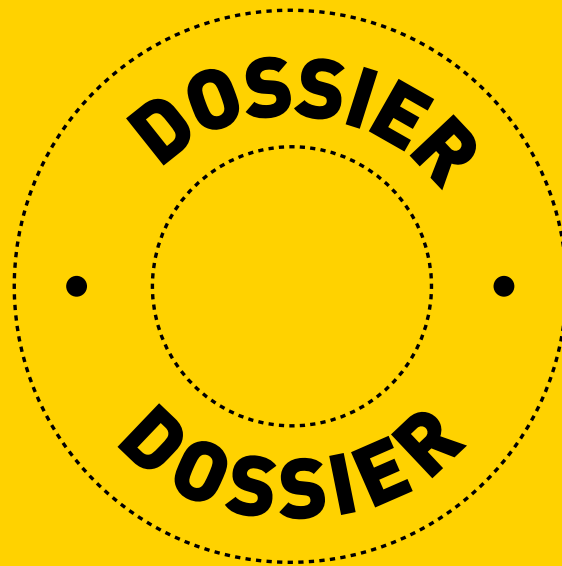


INAUGURATION DU PARCOURS DE LA RÉSISTANCE

Le 23 septembre prochain aura lieu à Noisy-le-Grand et à Gournay sur Marne l'inauguration du parcours de la résistance ponctué par 9 bornes à la mémoire de la résistance.

À l'initiative du Comité ANACR de Noisy (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), ce parcours met à l'honneur des actions de résistance pendant la seconde guerre mondiale. À Gournay, les bornes sont présentes près de la maison de Maurice Gleize, 7 rue du Renard, ainsi que sur le pont Charles-de-Gaulle.

Nous vous donnons rendez-vous à 11 heures sur le pont afin d'honorer cette mémoire avec les autorités présentes : élus de Gournay et de Noisy-le-Grand, représentants de l'ANACR et du comité Charles de Gaulle 93 ainsi que bien d'autres personnalités.



URBANISME



LES POINTS CLÉS DE LA LOI ALUR DE MARS 2014

LES POINTS CLÉS DE LA LOI SRU DE DÉCEMBRE 2000

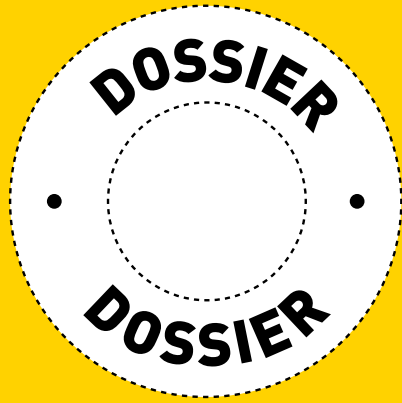
LES POINTS CLÉS DU PPRI

LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE SUR LA VILLE

LISTING NON EXHAUSTIF DES ARTICLES DÉJÀ PARUS



**Ville de
Gournay
sur Marne**



ARTICLES DÉJÀ PARUS :



N°7 - MARS 2016



N°6 - DÉCEMBRE 2015



FLYER - NOVEMBRE 2015



N°5 - SEPTEMBRE 2015

A L'ÉCHO DES DIFFÉRENTES RÉCRIMINATIONS POINTANT SOUVENT DU DOIGT LA MUNICIPALITÉ, IL EST IMPORTANT, UNE NOUVELLE FOIS, DE RAPPELER LE CONTEXTE DE LA LOI QUI S'APPLIQUE À TOUS.

LES POINTS CLÉS DE LA LOI ALUR (ACCÈS AU LOGEMENT ET UN URBANISME RÉNOVÉ) DE MARS 2014

1. TRANSFORMATION DES POS (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS) EN PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Les Plans d'Occupation des Sols (POS) deviendront caducs à compter du **1^{er} janvier 2016** dans l'hypothèse où ils n'auraient pas été révisés et transformés en PLU. Toutefois, lorsqu'une procédure de révision du POS aura été engagée avant le 31 décembre 2015, elle pourra être menée à terme sous réserve d'être achevée dans les 3 ans après la publication de la loi Alur du 24 mars 2014 (le POS continuerait donc à s'appliquer durant cette période).

2. SUPPRESSION DU COS (COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL)

Jusqu'à présent, le POS pouvait fixer la densité de surface habitable pour construire, constituée par le Coefficient d'occupation du sol (COS) qui exprime le nombre de mètres carrés de surface de plancher susceptible d'être construit sur un terrain. La mise en œuvre de ce COS dans les documents d'urbanisme a fait l'objet de critiques, notamment en raison du fait que ce mécanisme était susceptible de freiner la densification et de contribuer à l'étalement urbain. Le **COS est donc abandonné au profit d'autres règles**, telles que l'emprise au sol, la hauteur des bâtiments ou bien encore l'implantation de constructions par rapport aux limites séparatives. Dorénavant il n'est donc plus possible de fixer un COS dans le PLU.

3. SUPPRESSION DE LA SURFACE MINIMALE DES TERRAINS POUR CONSTRUIRE DANS LES PLU

La fixation par le règlement du POS, d'une **superficie minimale des terrains à construire** est également supprimée au sein du PLU. Cette fixation de la taille minimale des terrains a été identifiée comme un frein à la densification, mais également à la mixité sociale, le législateur ayant jugé que les autres dispositions réglementaires constituaient une boîte à outils suffisante pour répondre aux objectifs de préservation du cadre de vie ou de gestion des contraintes d'assainissement.

4. ÉLARGISSEMENT DU DROIT DE PRÉEMPTION

Cette loi provoque également **plusieurs changements au niveau du droit de préemption**. Tout d'abord, **le pouvoir du Préfet est accru** : dans le cas où une commune n'atteindrait pas le seuil de logement social souhaité, le préfet pourra préempter tout type de construction malgré l'avis défavorable de la commune concernée. Ensuite, **les règles d'utilisation du bien préempté seront assouplies** : le titulaire du droit de préemption pourra donner au bien préempté un usage différent de celui mentionné dans la décision de préemption.



N°9 - SEPTEMBRE 2016



N°14 - DÉCEMBRE 2017



N°16 - JUIN 2018



N°8 - JUIN 2016

5. FAVORISER LA RÉALISATION DE PLU « INTERCOMMUNALES »

La loi Alur instaure le transfert automatique de la compétence PLU aux intercommunalités.

Notre PLU a été validé en octobre 2016, si ce dernier n'avait pas respecté les règles de densification imposées, le Préfet aurait lui-même édicté les règles de construction sur notre commune. Il est à noter que la caducité de ce document impliquerait l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU) de manière automatique.



LES POINTS CLÉS DE LA LOI SRU DE DÉCEMBRE 2000

Adoptée le 13 décembre 2000 et renforcée par la suite, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à récréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux.

Son article 55 oblige les communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel c'est-à-dire nous concernant 25 % de ce dernier à l'horizon 2025.

Pour Gournay cela représenterait environ 500 logements sociaux.

1. LE DISPOSITIF SRU EN PRATIQUE

Les services de l'État procèdent chaque année à un inventaire avec les communes pour décompter le nombre de logements sociaux sur le territoire communal et ainsi déterminer le taux de logements sociaux, en regard des résidences principales. Les communes qui ne disposent pas d'assez de logements sociaux doivent rattraper leur retard. Ces communes sont dites « déficitaires » et « soumises SRU ». Notre obligation triennale de construction pour 2014/2016 était de 128 logements sociaux, celle pour 2017/2019 est de 182. Nous ne pourrions respecter cette dernière et serons sans doute de nouveau carencés.

2. COMMUNE DÉFICITAIRE ET/OU CARENCÉE : QUELLES INCIDENCES ?

Une commune est dite « déficitaire » lorsque son taux de logements sociaux est inférieur à l'objectif fixé par la loi. Elle est soumise à un prélèvement annuel (amende) opéré sur son budget. En cas d'efforts insuffisants avérés, les communes déficitaires qui ne remplissent pas leur objectif triennal de rattrapage font l'objet d'un arrêté de carence, comme Gournay-sur-Marne en 2014, pris par le préfet de département. Ces communes, dites carencées, font l'objet de sanctions.

LES PRINCIPALES RÈGLES DU NOUVEAU PLU

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est entré en vigueur fin novembre 2016. Tous peuvent voter/élire le plan. Le contenu et le règlement complet sur le site de la Ville, mais aussi sous un préambule et les principales règles. Avant tout projet de construction ou d'aménagement, présentez-vous au service urbanisme afin de vous faire préciser le règlementation dans la commune.

Pour toutes les zones :
 Article 6 : implantation de constructions sur une même parcelle
 - Largeur de façade = hauteur maximale

Les principales articles du règlement relatifs chaque type de zone :

Zone	Article 6	Article 7	Article 8	Article 10
UO	Règle Z1 et Z2	Implantation des bâtiments séparés - dans la limite de 20 m au-dessus du sol - hauteur à la limite séparative ou à partir de 2,2 m suivant l'usage du bâtiment - largeur de façade 2 parties de 8 m	Implantation des bât. 30 % de terrain maximum - 7 m au-dessus du sol	Règles générales des PLOZ (Plus Petite Zone Constructible) - 7 m au-dessus du sol maximum - 100 % de terrain maximum
UA	À l'écartement des voies	Implantation sur les deux faces des voies sur 22 parties de terrain - largeur de façade 2 parties de 8 m	Implantation 100 %	15 m
UHa	Règle de la Voie	Implantation sur les deux faces des voies sur 22 parties de terrain - largeur de façade 2 parties de 8 m	Implantation 100 %	11 m (15 m au-dessus de 12 parties) - largeur de façade 2 parties de 8 m
UB	Règle au sein de l'urbanisme	sur une seule des deux faces des voies sur 22 parties de terrain - largeur de façade 2 parties de 8 m	100 % de terrain maximum	15 m (17 m pour la Petite Zone Constructible)

Ordnung Infos n° 11 - Mars 2017

N°11 - MARS 2017

14 CADRE DE VIE

LES ÉCOLES DE LA VILLE

En 2016, nous avons initié l'extension de la maternelle en place sur le site des écoles de la ville servant actuellement à accueillir 60 élèves et que l'étude d'un nouveau groupe scolaire devra être réalisée.

LA LIGNE 14 DU GRAND PARIS EXPRESS

Le projet de la ligne 14 du Grand Paris Express est un projet majeur pour la région Île-de-France. Il s'agit d'une ligne de métro à grande vitesse qui traversera la ville de Gournay-sur-Marne.

Le maire de Gournay-sur-Marne a exprimé son soutien à ce projet et a demandé à la Région Île-de-France de prendre en compte les besoins de la commune.

Ordnung Infos n° 13 - Septembre 2017

N°13 - SEPTEMBRE 2017

Urbanisme La Loi s'impose

Droits du sol : une évolution législative

Les règles de construction sont régies par le Plan d'urbanisme local (P.L.U.). Avec la loi ALUR de 2016, les P.L.U. sont soumis à de nouvelles règles. À défaut, les règles d'urbanisme passent alors sous contrôle de l'État.

La loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et l'Urbanisme Renouvelé) a été adoptée le 24 mai 2016. Elle vise à simplifier et à clarifier le droit de l'urbanisme.

Les travaux démarrent !

Ordnung Infos n° 1 - Septembre 2014

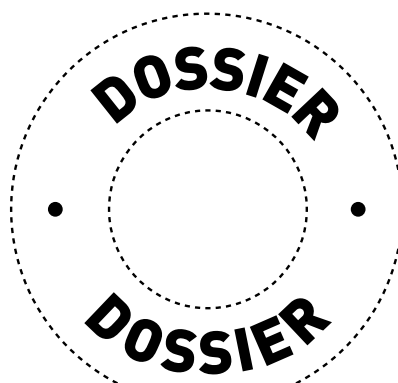
N°1 - SEPTEMBRE 2014

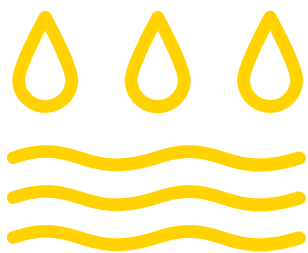
3. LES SANCTIONS POUR LES COMMUNES CARENCÉES

Les sanctions prononcées par les préfets à l'encontre des **communes carencées** ont été alourdies successivement par les lois du 18 janvier 2013, du 24 mars 2014 ALUR et du 27 janvier 2017 « Égalité et Citoyenneté ». Elles permettent :

- La majoration jusqu'à cinq fois le prélèvement initial du par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux de production de logements sociaux. Pour la ville, l'amende a été multipliée par 2 et nous payons environ 150 000 € par an.
 - L'augmentation du seuil plafonnant les pénalités pour les communes les plus riches : ce seuil passe de 5 à 7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement pour les communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 150 % du potentiel fiscal par habitant médian des communes prélevées ;
 - La possibilité de **reprise de la délivrance des autorisations d'urbanisme** par le préfet, sur tout ou partie du territoire des communes défailtantes, en substitution des maires ;
 - La reprise automatique par le préfet du droit de préemption urbain de la commune pour la réalisation de logements sociaux . Ce qui s'est produit à Gournay entre 2014 et 2016 avec trois préemptions de l'Etat;
 - L'obligation de prévoir une part minimum de 30 % de logements sociaux dans les opérations de logements collectifs. Ce qui a été imposé au PLU de notre ville à partir de 10 logements;
 - La possibilité pour le préfet de conclure une **convention avec un bailleur social pour la réalisation d'une opération de logement social** intégrant une contribution financière obligatoire de la commune ;
 - La possibilité pour le préfet de conclure une **convention avec un organisme agréé pour la mise en place d'un dispositif d'intermédiation locative dans le parc privé** intégrant une contribution financière obligatoire de la commune;
 - Le transfert du contingent communal au préfet pour loger les ménages DALO (Droit au logement opposable).
- La prise d'un arrêté de carence vient ainsi sanctionner, notamment sur un plan financier, les communes refusant de prendre part à l'effort de solidarité nationale, **tout en permettant aux préfets de département d'activer des leviers pour faciliter la production effective de logements sociaux sur ces communes.**

Ordnung Infos n° 5 - Septembre 2015





LES POINTS CLÉS DU PPRI (PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION)

Le PPRI de la marne est consultable en ligne et sur le site de la ville. Ce plan a été établi par les services de l'État et a été approuvé en novembre 2010.

Il divise la commune en plusieurs zones, la rouge et la orange qui sont inconstructibles et la jaune qui est contrainte en matière de construction. Pour exemple cette dernière représente plus de 60 % des 80 % inondables. Les constructions doivent y respecter les règles qui la définissent. La hauteur du plancher habitable, la configuration des clôtures font partie de celles-ci.

Aujourd'hui, seules les communes qui sont à plus de 50 % inconstructibles sont exemptées de la loi SRU.

La commune se bat depuis plus de deux ans pour que le gouvernement reconnaisse ses spécificités. Inondable à 80 % sur une surface de seulement 2 km², Gournay sur Marne ne devrait pas être assujettie aux mêmes contraintes légales que les autres communes. Certes la majeure partie du territoire est constructible et les planchers habitables sont hors d'eau en cas de crue mais le processus d'évacuation et de préservation de l'intégrité physique de ses habitants est rendu plus complexe au regard des objectifs qui nous sont fixés.

Toutes les actions qui iront dans ce strict sens, en sus de celles des élus, sont les bienvenues.

LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE SUR LA VILLE

Malgré ce que l'on peut entendre ou croire, le nombre de dépôts de permis de construire n'augmente pas de manière significative. Voici les statistiques de demandes de permis de construire et de déclarations préalables depuis 2008.

ANNÉE	PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)	DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)
2018 (JUSQU'À JUIN)	14	35
2017	22	88
2016	15	56
2015	14	74
2014	18	63
2013	18	52
2012	20	44
2011	24	48
2010	28	49
2009	16	43
2008	37	46

REPÈRE CHRONOLOGIQUE :

2008

réforme en urbanisme
sur les autorisations d'urbanisme

2014

lancement du PLU

2016

approbation du PLU

DANS TOUTES LES COMMUNES, ON CONSTATE UN RALENTISSEMENT DES PERMIS DURANT L'ÉLABORATION DU PLU ET UNE AUGMENTATION RÉGULIÈRE APRÈS SON APPROBATION.

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE NOTRE CMJ

Le 16 mai dernier, le CMJ était réuni en Conseil municipal en présence de Monsieur le Maire, Mesdames Poncelin et Pinchon. Ces derniers ont tenu à féliciter les jeunes élus pour leur travail, leur sérieux et leur investissement dont ils font preuve depuis leur élection. Lors de cette séance, ils ont avancé les propositions suivantes :

COMMISSION ANIMATION :

- Organisation d'une journée sur le thème du handicap ;
- Mise en place d'une chasse au trésor pour découvrir la ville ;
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle de la ville ;
- Échange culturel en partenariat avec la ville jumelée Torre de Moncorvo (Portugal) ;
- Organisation d'une soirée pour les jeunes avec DJ.

COMMISSION CADRE DE VIE :

- Création d'un skate park ;
- Création de garages à vélos ;
- Installation dans la ville d'une table de ping-pong ;
- Création d'une liaison ludique entre les 2 écoles ;

- Installation de tables de pique-nique.

COMMISSION SOLIDARITÉ :

- Spectacle caritatif en partenariat avec l'Académie de danse et l'École de musique de Gournay-sur-Marne.
- Organisation d'une rencontre avec les personnes âgées isolées.

Ils ont également fait un retour de leur expérience lors des différents événements municipaux : vœux du Maire à la population, visite de l'Assemblée nationale, Cérémonie du 8 mai.

Les échanges étaient riches entre Monsieur le Maire, très à l'écoute, et les jeunes, très impliqués et motivés pour voir leurs projets se réaliser. Le Conseil a duré bien plus longtemps que prévu mais les jeunes sont sortis ravis : l'ensemble des actions a été présenté en bureau municipal qui l'a validé. Certaines seront portées par la Maison pour tous, d'autres par le CCAS, enfin les dernières seront gérées par le CMJ en collaboration avec les services de la Ville.

Depuis, les jeunes de la commission animation ont rencontré l'équipe de la MPT pour mettre en place la soirée DJ, la journée du handicap, et la chasse au trésor.

Ceux de la commission solidarité ont eu un retour très favorable de l'École

de musique et de l'Académie de danse pour la soirée caritative qui devrait se réaliser en décembre 2019.

Les jeunes élus sont fiers de constater que l'un de leurs projets verra le jour après seulement 10 mois de mandat : une table de ping-pong installée dans le parc de la mairie, à côté des jeux destinés aux enfants.

Être jeune élu, ce n'est pas seulement présenter des projets, c'est aussi découvrir le fonctionnement de la vie municipale. Après la visite de la mairie lors de la journée d'intégration, le CMJ a fait le tour des services de la Ville le 30 mai.

- Le centre technique municipal avec ses différents ateliers (voirie, bâtiment, espaces verts, garage et ferronnerie)
- La régie-jeunesse, service administratif qui gère les inscriptions, les règlements du secteur de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse.
- La Police pour une présentation de leur rôle sur la commune (prévention, sécurisation lors des événements, aux abords des écoles...).

Nos jeunes élus n'ont qu'une envie : se remettre au travail !



OBJECTIF BAFA

**L'ANIMATION VOUS INTÉRESSE ?
DÈS 17 ANS RÉVOLUS, VOUS POUVEZ
OBTENIR LE BAFA.**

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centres de vacances et dans les centres de loisirs.

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre :

- Une session de formation théorique, qui permettra d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animateur ;
- Un stage pratique, qui permettra la mise en œuvre du stage théorique et d'obtenir une expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;
- Une session d'approfondissement de 6 jours minimum ou de qualification (8 jours minimum), qui permettra de compléter et d'analyser vos acquis et vos besoins de formation complémentaire.



En partenariat avec l'AROEVEN, un stage théorique est organisé par notre ville pendant les vacances scolaires d'automne, du samedi 20 au samedi 27 octobre 2018. Grâce à la prise en charge par la Commune de la partie logistique et de la contribution du Conseil départemental, la participation demandée aux Gournaysiens est seulement de 212 €.

Renseignements et inscriptions avant le 28 septembre 2018
par mail à espaceenfance@gournay-sur-marne.fr ou au 01 48 15 10 53.

BACHELIERS 2018

Comme tous les ans, la municipalité récompensera la nouvelle génération de bacheliers ayant décroché une mention à la session 2018.

Tous les diplômés reçus avec mention, toutes filières confondues (professionnelles, technologiques et générales) sont donc invités à se faire connaître.

Le samedi 24 novembre 2018, à 18h00, en salle des mariages, M. le Maire recevra les jeunes diplômés. Ce sera l'occasion de les féliciter pour leur réussite scolaire, en présence de leurs proches. Une carte cadeau leur sera remise en signe de reconnaissance du travail accompli.

Contactez le secrétariat du Maire, Madame Cathy GONNET au 01 48 15 00 20 ou par mail cab.maire@gournay-sur-marne.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail et en y joignant la copie du relevé de notes et de votre pièce d'identité.

INSCRIPTIONS AVANT LE 9 NOVEMBRE 2018.

ACTI'VACANCES



Pour les collégiens, retrouvez toutes les activités proposées par le service Jeunesse lors des vacances scolaires de l'année dans le dépliant mis à votre disposition dans les structures de la ville, et au forum des associations.

12 places seulement par stage alors n'attendez plus, inscrivez-vous pour des moments emprunts de parties de fous rires et de sensations fortes.

NOUVEAUTÉ 2019 :

un stage est proposé la dernière semaine du mois d'août, pour terminer les vacances en beauté.

SÉJOUR SKI



**SÉJOUR
SKI
2019**

**du 23 février au 2 mars 2019
pour les 6/15 ans
au Collet d'Allevard en Isère (38)**

Infos et inscriptions :
Service administratif de l'Espace Enfance
5, rue des Paquerettes
Tél. : 01 48 15 10 53
Mail : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

À l'extrémité nord de la Chaîne de Belledonne en Isère, la station du Collet d'Allevard est au croisement de Grenoble, Chambéry et Albertville.

Station familiale et dynamique, qui bénéficie d'un enneigement assuré, qui s'étend entre 1500 et 2200 m d'altitude.

C'est dans ce cadre privilégié, dans le chalet douillet situé sur les pistes, que les jeunes gournaysiens vont être accueillis pendant leurs vacances d'hiver.

Amateurs de poudreuse ou débutant, tout le monde peut trouver dans cette station un ski à sa mesure sur un domaine varié.

Le séjour, proposé en partenariat avec les PEP Découvertes, organisme reconnu dans le secteur des loisirs jeunesse et avec lequel notre commune a déjà organisé plusieurs séjours hiver et été, est à destination des gournaysiens de 6 à 15 ans.

Sur place, 2 groupes d'âge distincts 6/11 ans et 12/15 ans seront hébergés au sein du même chalet, du samedi 23 février au samedi 2 mars 2019, première semaine des congés scolaires.

Le transport de jour est effectué en car, de Gournay au Collet d'Allevard.

L'hébergement se fait en pension complète dans un chalet, situé au cœur du domaine skiable, offrant tout le confort et la convivialité nécessaires. D'une capacité de 110 couchages, il est doté de chambres de 5 lits.

L'encadrement et l'animation sont assurés par des animateurs diplômés (1 pour 5 participants) et un directeur BAFD.

La location du matériel de ski, les forfaits aux remontées mécaniques, les leçons de ski dispensées par des moniteurs de l'école de ski français (ESF) pendant 6x2heures ainsi que le passage d'étoiles et la remise des médailles sont organisés par le prestataire.

Leur semaine sera bien remplie puisqu'ils pourront en outre pratiquer le ski alpin avec les animateurs les après-midis en fonction de leurs envies et de leur éventuelle fatigue. Il y aura également des activités qui permettront aux enfants et aux jeunes de profiter des joies de la neige et de la montagne : snake luge, ski nocturne, balade en raquettes, initiation au snowboard pour les plus grands. Les adolescents et les plus jeunes pourront aussi profiter de soirées dédiées à chaque tranche d'âge. Les jeunes gournaysiens vont pouvoir vivre un séjour riche et ludique, avec de bons souvenirs à la clé !

La participation des familles, déduction faite de l'aide de la municipalité (156 € par enfant), est fixée à 623 €.

La rentrée scolaire passée, n'attendez pas pour réserver car le nombre de places est limité à 30 participants et chaque année les inscriptions sont nombreuses.

Renseignements complémentaires et inscriptions à l'Espace enfance.

UN ÉVÈNEMENT POUR CHAQUE JEUNE GOURNAYSIEN

La fin d'année scolaire fut l'occasion d'ouvrir les portes des structures municipales pour vivre un temps convivial et pour mettre en avant les différents projets vécus.

Les petits poucets, qui accueillent les enfants de 3 à 18 mois ont organisé leur fête estivale le vendredi 22 juin pour un voyage dans le monde marin. Dès l'entrée, l'ambiance était à son maximum avec les 100 personnes présentes, enfants et parents en tenue de la mer. Au-delà des copieux buffets concoctés par les parents, tout le monde a fait la connaissance du poisson blanc Gaëtan, de la baleine Madeleine, de la pieuvre Belle, du requin Martin, de l'étoile de mer Albert et de Croustibat le crabe, dans un spectacle orchestré par l'équipe de professionnelles de la structure. Un vrai plaisir pour chacun de se retrouver autour de ce moment fort.

Aux Minimômes, le temps estival a été mis à profit pour une soirée en extérieur le vendredi 22 juin, avec de nombreuses animations adaptées aux enfants de 18 mois à 3 ans. La fête fut un succès et les parents ont découvert les différentes activités vécues et emporté les travaux réalisés par leur enfant. Le buffet était également l'occasion de partage car pour la plupart des enfants, c'était le grand départ à l'école qui se profilait. C'était également une dernière pour Madame Babeth Gauthier, directrice de la structure, qui après avoir vu passer une génération de petits gournaysiens à la Halte jeux puis aux Minimômes a pris sa retraite cet été. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement.

Au centre de loisirs, Les chenapans, les parents ont découvert les activités manuelles réalisées par leur enfant de 3 à 6 ans au cours de l'année sur le thème des moyens de transport. Ces derniers ont été fiers de présenter leurs œuvres lors d'une soirée portes ouvertes le vendredi

22 juin. La salle était magnifiquement décorée et chacun a pu admirer la qualité des activités proposées aux enfants. Ce fut un bon moment d'échanges entre parents, enfants et animateurs. Tous sont repartis ravis.

L'île aux enfants avait fait le pari cette année de mettre en scène les enfants pour un spectacle « d'île en île », thème du projet pédagogique de l'année. L'ensemble de l'équipe a concentré son énergie pendant les temps périscolaires (soirs et mercredis) et les vacances scolaires à l'élaboration de cette merveilleuse aventure. Pour ce spectacle, toute l'équipe de professionnels a mis ses compétences à profit pour réaliser les costumes et les décorations avec les enfants et organiser des ateliers théâtre et danse. L'association K'Danse Exotic a également mené des ateliers danse au cours de l'année. Ce projet a permis aux enfants de connaître les patois, langues, rites et coutumes des populations des îles françaises et étrangères.

Tout ce travail a pu être présenté aux familles le samedi 26 mai à l'Espace culturel Alain Vanzo où 81 enfants se sont mis en scène au travers de la danse et du chant. Leur bonne humeur et la qualité du travail réalisé ont conquis tout le public. Le challenge artistique et culturel fut stimulant et valorisant pour tous, équipe d'encadrement et enfants. Chacun peut être fier de ce projet et du spectacle réalisé.

À l'heure des « plans mercredis » voulus par l'État pour que chaque enfant mette à profit son temps hors scolaire pour vivre des aventures riches et variées, cela fait déjà très longtemps que les jeunes Gournaysiens vivent des accueils de qualité et des expériences ludiques et culturelles fort enrichissantes.

Bravo à tous et vivement l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



RENTRÉE 2018

En cette rentrée 2018, les effectifs de nos écoles sont stables : l'école maternelle du Château conserve ses 11 classes pour 274 enfants, tandis que l'école élémentaire des Pâquerettes, en légère baisse, repasse à 20 classes pour 498 enfants ce qui permettra un meilleur confort pendant les travaux du nouveau self qui s'étendront sur toute l'année scolaire.



PROJET JARDINAGE AU CHÂTEAU

L'école maternelle du Château a développé un beau projet jardinage pendant l'année scolaire 2017-2018, avec le soutien de la municipalité : de nombreux bacs à fleur dans l'école et des plantations en pleine terre dans le jardin de la Police municipale.

L'école a reçu les félicitations de la direction départementale et est même retenue pour le jury national, l'année prochaine.



LA BAB DE LA MPT !

Il y a deux ans, un entrefilet dans Gournay Infos faisait appel aux dons de livres en vue de créer un point lecture dans la future MPT.

Aussitôt j'ai pris contact avec M^{me} PONCELIN pour me proposer en tant que bénévole. Je ne m'attendais pas à une tâche de si longue haleine, des mois à sélectionner des milliers de livres et enfin pouvoir répertorier et classer le stock à la salle Marceau.

Le local qui avait été attribué à la **boîte à bouquins (BAB)** dans la MPT était assez exigu et très vite le manque de place et la circulation réduite furent un problème.

Quelle solution à apporter ? En fait, elle était sous nos yeux, un bel emplacement avec un puits de lumière était sous-utilisé.

Aussitôt évoqué, aussitôt mis en place. Avec l'aval de notre Directeur Jérôme Pedrono, on a démonté les rayons, sollicité le service travaux pour installer sans aucun coût des rangements supplémentaires récupérés par ailleurs et transféré tout le stock.

La boîte à bouquins est devenue avant tout un lieu de rencontres, d'échanges, de convivialité où le livre est le trait d'union essentiel.

Plus de 2800 livres sont répertoriés dans diverses catégories (romans, terroir, policier suspens, voyages, cuisine, jardinage, histoire...)

Nous allons atteindre les 800 emprunts et nous espérons qu'à la rentrée nous aurons de nouveaux lecteurs et aussi des dons de livres assez récents.

Le fonctionnement de notre boîte à bouquins est très simple, l'amplitude horaire est la même que celle de la MPT et bien entendu le service proposé fait partie de la cotisation annuelle.

À bientôt dans la joie et la bonne humeur
le leitmotiv de la MPT.

France JAMMET,
Bénévole de la Boîte à Bouquins



MPT : ACTUS RENTRÉE 2018

À partir du jeudi 6 septembre 2018, la Maison pour tous va assurer une navette tous les jeudis après-midi pour l'animation du jeu et goûter des aînés.

Nous viendrons vous chercher en kangoo à partir de 14 h et vous ramènerons chez vous à partir de 17h30.

Dorénavant, toute inscription à cette navette ce fera à la MPT au numéro suivant : 01 45 92 81 84.

Toute l'équipe est également ravie de vous accueillir en cette rentrée pour vous présenter ses futurs activités et événements.

Venez participer aux pique-niques, à la fabrication de bacs à légumes, aux ateliers de bricolage, aux tournois de belote, au loto... sans oublier les ateliers d'écriture, les ateliers mémoire, équilibre en mouvement, d'entraide informatique, de pâtisserie, l'accompagnement à la scolarité...

Un programme est disponible dans nos locaux et en mairie.

UN PETIT TOUR DANS LE LOIRET

Quelle belle journée d'été ce 28 juin dernier !

Nous avons eu le plaisir de visiter Briare et son Pont Canal par une journée ensoleillée.

La visite a commencé au Musée des émaux et de la mosaïque, seul musée en France dédié à cet art.

Il témoigne du passé industriel de la manufacture Bapterosses qui a fait sa renommée mondiale autour de la fabrication de perles et boutons mais aussi de mosaïques pour la réalisation de piscines olympiques, aéroports et stations de métro.

Le « petit train » nous a fait découvrir d'autres trésors de la ville de Briare comme son église, ses monuments, ses charmantes maisons ainsi que le passage de la mythique Nationale 7 et les chemins de halage qui rejoignent Montargis.

Après un pantagruisque repas au bord du canal, c'est par bateau que l'aventure s'est poursuivie en passant une écluse pour enfin découvrir le magnifique Pont Canal métallique de 662 m qui enjambe la Loire.

Le retour sur Gournay vers 19h avait un air de fin de vacances.



LE GOÛTER DE LA FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES



Le goûter organisé autour de la Fête des Mères et des Pères a fait le bonheur des présents. Pâtisseries et danses étaient au programme !

Un seul regret, de trop nombreuses personnes inscrites ne se sont pas déplacées, et cela même sans prévenir !

INFORMATION

Pour une plus grande convivialité, les événements tels que la galette, les crêpes ou la Fête des Mères et des Pères pour les seniors de notre ville seront désormais organisés à la Maison pour tous par Jérôme Pedrono et sa dynamique équipe à partir de 2019.

ATELIER PRÉVENTION VIGILANCE

La MPT a organisé une rencontre préventive entre la Police nationale, notre Police municipale et nos aînés afin de leur présenter les différents types d'arnaques auxquels ils pourraient malheureusement être confrontés.

Une trentaine d'entre eux a pris connaissance des moyens de défense face aux agissements des malfaiteurs.



JUSQU'AU DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Bords de Marne

NAVETTES FLUVIALES

Les « croisiéristes » auront la possibilité de voguer, les samedis et dimanches, de Gournay à Neuilly-sur-Marne.

**DU 30 SEPTEMBRE AU 31 MARS
TOUS LES DIMANCHES DE 15H00 À 18H00**

Musée Eugène Carrière



**EXPOSITION PERMANENTE
« UN ÂGE D'OR DE LA PRESSE »**

Entrée 6 €
gratuit pour les - de 12 ans

**DU SAMEDI 24 NOVEMBRE
AU DIMANCHE 2 DÉCEMBRE**

Espace culturel Alain-Vanzo



**SALON D'AUTOMNE
DE L'ACADÉMIE DES ARTS
DE GOURNAY-SUR-MARNE**

de 14h à 19h tous les jours
Invités d'honneur :
Nan-Young CHO (Peintre)
Serge GARNIERI (Sculpteur)
>>> ACCÈS LIBRE

/// SEPTEMBRE

**SAMEDI 8 SEPTEMBRE
10H00**

Salle des mariages

**CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX
GOURNAYSIENS**

**SAMEDI 8 SEPTEMBRE
DE 10H00 À 18H00**

Espace culturel Alain-Vanzo Salle V. Marceau



FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez rencontrer les associations gournaysiennes et découvrir les activités proposées par la municipalité.
>>> ACCÈS LIBRE

**VENDREDI 14 SEPTEMBRE
DE 20H00 À 22H00**

Gymnase Jean-Claude BOUTTIER



METS TES BASKETS

Course d'orientation

**DIMANCHE 30 SEPTEMBRE
DÈS 9H30**

Parc de la mairie



**LES FOULÉES
GOURNAYSIENNES**

Des courses adaptées à tous les âges et tous les niveaux

**DIMANCHE 30 SEPTEMBRE
DÈS 13H00**

Parc de la mairie



**LES VIRADES
DE L'ESPOIR**

Grande mobilisation pour l'association Vaincre la mucoviscidose.
>>> ACCÈS LIBRE

/// OCTOBRE

**VENDREDI 12 OCTOBRE
DE 20H00 À 22H00**

Gymnase Jean-Claude BOUTTIER

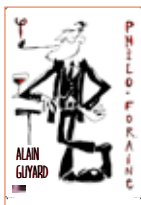


METS TES BASKETS

Badminton

**SAMEDI 13 OCTOBRE
20H30**

Espace culturel Alain-Vanzo



**PHILO
FORAINE**

**DIMANCHE 14 OCTOBRE
DE 14H00 À 18H00**

Espace culturel Alain Vanzo



**BAL COUNTRY
AU PROFIT
DU TÉLÉTHON 2018**

Entrée 5 €

/// NOVEMBRE

**VENDREDI 9 NOVEMBRE
DE 20H00 À 22H00**

Gymnase Jean-Claude BOUTTIER



METS TES BASKETS

Sumo

**SAMEDI 17 NOVEMBRE
20H30**

Espace culturel Alain-Vanzo



**HOMMAGE
À SINATRA**

Philippe Lucas
et son Quintet

**SAMEDI 24 NOVEMBRE
18H00**

Salle des mariages

CÉRÉMONIE DES BACHELIERS 2018

Les diplômés reçus avec mention seront félicités pour leur parcours scolaire en présence de leurs proches.

/// DÉCEMBRE

**VENDREDI 7 DÉCEMBRE
DE 20H00 À 22H00**

Gymnase Jean-Claude BOUTTIER



METS TES BASKETS

Kinball

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

NUMÉROS UTILES

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (malentendants ou malvoyants).....	114
Police municipale (1 rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1 avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille	01 49 83 10 10
(2 rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée	01 49 14 80 00
(33 rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil	01 41 70 80 00
(10 rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde	32 37 (34 cts/min.)

NAVETTE GRATUITE « LA GOURNAYSIEUNE »

Pour bénéficier de la navette gratuite le samedi matin, entre 9h et 12h, toute l'année, y compris les jours fériés, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le **07 63 62 82 82**.

PERMANENCES

PERMANENCE D'UN AVOCAT

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement pour répondre à vos questions juridiques **le 1^{er} mardi du mois à partir de 18h00** en mairie, sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.



PERMANENCE DÉPARTEMENTALE

Le Conseiller départemental du canton, **Emmanuel CONSTANT**, vous reçoit sur rendez-vous en contactant le 01 43 93 93 48 ou econstant@cg93.fr, **chaque 1^{er} mardi du mois à partir de 18h00**.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Monsieur Patrice ANATO, Député de Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) a ouvert une permanence à Noisy-le-Grand où il reçoit exclusivement sur rendez-vous. Par ailleurs, des Permanences « tournantes » sont également mises en place. Celles à Gournay-sur-Marne se tiennent à l'hôtel de ville les premiers mardis de chaque mois, de 18h à 20h, sans rendez-vous.



ADRESSE DE LA PERMANENCE À NOISY-LE-GRAND

20 avenue Aristide Briand 93160 (Noisy-le-Grand).
Tel : 01 43 04 14 05

PERMANENCE DES IMPOTS

Tous les 3^{es} mardi du mois de 14h00 à 16h00.

ÉGLISE SAINT-ARNOULT

Messe anticipée tous les samedis à 18h30 de septembre à juin.

Messe tous les dimanches à 10h45.

Accueil le samedi de 10h30 à 11h30 et le lundi de 17h à 18h.

Dates d'inscription et de réinscription pour toutes les années de catéchèse. (de l'éveil à la foi à l'aumônerie)

Samedi 8 septembre 2018 de 10 à 12h au presbytère, 1 rue de la Ferme.

Réunion pour les parents le mardi 11 septembre à 20h30 au presbytère.

Dimanche 23 septembre à 10h45, messe de rentrée paroissiale suivie du verre de l'amitié servi sur le parvis de l'église Robert Ringot.

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSISIEN

ILS SONT NÉS

Nolan MARTIN GOMES
Calie BLANCHET
Lina BENHELLAL FELICIANO
Hélène DIARRA
Mia PEDROSA BOUDIN
Léana LAM LEWANDOWSKI
Liana ROUGE
Issa MANUEL

ILS SE SONT DITS « OUI »

Aline VAN
& Julien LENIEF
Christine CHUNG
& Nicolas GIBELIN
Angéline HERVE
& Eric MAZALTO
Alexandra BOURRY
& Grégory DAUBIGNARD
Elise VIALLE
& Poli CHAN
Muriel PLASTRE
& Philippe LUCAS
Hélène VELLARD
& Fabrizio SOLLAZZO
Sandy MONTAUD
& Jean-Philippe BATAILLEY
Lydie MARTINES
& Mathieu FRESNEL
Morgane BAZIN
& Jonathan MONTILLAUD
Magali FRAPIER
& Yannick CAYUELA
Inna MOKRENKO
& Volodymyr BUTRYN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nicolas EUDE
Paul KRAMP
Cynthia CERSON
Bernard HEU
Didier LERAY
Michel LOISEAUX
Jacky VIALLOIN
Simone BEAUGE
Michel MERCIER
Marguerite BELY

GOURNAY AU CŒUR

Les constructions, les collectifs, le logement social, les inondations...les esprits s'échauffent.

Nous sommes en France, en République, et la loi s'applique ici comme ailleurs. C'est contre cette application arbitraire que nous nous battons depuis notre élection. En effet, nous considérons que Gournay-sur-Marne n'est pas comme ailleurs et que la loi devrait, dans les communes dont les spécificités sont reconnues (par leur taille, leurs zones inondables...), s'appliquer différemment. C'est la position que nous avons défendue lors de l'entretien avec Monsieur le Préfet dès 2016. En la matière, les fins de non-recevoir ont été nombreuses et la dernière réponse au énième courrier envoyé au gouvernement et à Monsieur le Préfet est on ne peut plus claire (disponible sur notre

site) : la loi continuera de s'appliquer ici comme sur tout le territoire national.

Quant au PPRI, plan de prévention des risques et inondations, il nous est annoncé qu'il sera peut-être revu à l'horizon de plusieurs années. Il ne faut pas occulter le fait que les Maires n'ont plus, depuis 2014, le loisir de ne pas construire contre le paiement d'une amende. Aujourd'hui, l'amende est due, mais l'obligation perdure et l'État prend la main si nécessaire. Il s'agit donc de continuer à faire entendre notre voix, tout en agissant le plus intelligemment possible en terme d'urbanisation. Le développement d'un discours inverse qui s'appuierait sur une méconnaissance ou une négation de la loi et qui mettrait en exergue des intérêts particuliers tels qu'une lutte déguisée contre le logement social ou le refus de collectifs

aux abords de sa propriété serait voué à l'échec et n'aurait comme conséquence que de donner à l'État toute latitude pour urbaniser notre Ville à sa guise.

Pour rappel, l'État a déjà préempté à trois reprises pour construire uniquement du logement social (rue du Puits perdu, promenade Marx Dormoy et rue des Fougères).

Si nous voulons rester un tant soit peu maître de notre environnement, nous devons les uns et les autres et surtout les uns avec les autres, dans le contexte légal, défendre notre PLU (plan local d'urbanisme) face au PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) à venir et poursuivre la réflexion engagée sur la reconnaissance par le gouvernement de nos spécificités.

GOURNAY NOTRE VILLAGE

Les règles d'urbanisme actuelles font la part belle aux constructions d'immeubles

Depuis la mise en place des lois SRU et ALUR les communes ont dû adapter leurs règles d'urbanisme afin de répondre aux obligations de ces textes. Gournay n'a pas échappé à la règle en passant du POS au PLU. Ce dernier, en conformité avec la loi permet des constructions de surfaces et de hauteurs plus importantes qu'auparavant sur des terrains plus petits. La rentabilité d'un programme immobilier type immeuble est souvent assurée par l'étage supérieur, ne conviendrait-il pas d'en limiter la hauteur maximum afin qu'il soit dissuasif pour un promoteur d'implanter un immeuble en zone UG qui demeurerait ainsi pavillonnaire. Nous apportons tout notre soutien aux adhérents du collectif NON AU BETONNAGE. Gageons que notre Maire en défenseur de notre belle ville saura convaincre ses collègues du TERRITOIRE GPGE pour que le PLU dont il lui en reviendra l'administration, retienne une hauteur modérée conforme à la préservation des quartiers pavillonnaires.

GOURNAY S'ENGAGER POUR DEMAIN

Nos rues :

Les rue de Gournay n'ont jamais été aussi mal entretenues.

Nous savons que la réfection des rues coute très cher, et que nous n'avons pas le budget, mais elles pourraient au moins être propres.

Les trottoirs sont encombrés de mauvaises herbes, et les incivilités de certains laissent des traces (emballages vides, canettes de boissons, bouteilles vides, jonchent les trottoirs, les haies, les caniveaux), sans compter les animaux morts (rats, oiseaux, hérissons...)

L'abandon des désherbants chimiques va peut-être nous sauver du cancer mais la saleté qui en découle, nous amène bien d'autres nuisances.

Par ailleurs à chaque orage, les bords du boulevard Galliéni, qui vient d'être refait, sont inondés. N'y aurait-il pas un défaut de conception?

Martine Antona, Suzy Charrier, Pascale Dumetz,
Pierre Hageman, Jean-Pierre Lahaye, Louis Léonide,
Bernard Livian



Ville de
Gournay
sur
Marne

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

LES FOULÉES GOURNAYSIENNES

Venez défier la côte de Gournay !



* pour les courses payantes

Départ rue Jean Léonardi

10 km

départ à 9h30
à partir de 16 ans

5 km

départ à 11h
à partir de 14 ans

2 km

départ à 11h45
pour les 10-13 ans

1 km

départ à 12h
pour les moins de 10 ans

Renseignements et inscriptions:

Service des sports au 06 64 45 34 29 ou sur www.ville-gournay-sur-marne.fr